



Montréal, le 14 décembre 2004

Par courrier

Madame Jeannine Truchon, Présidente
Madame Viola B. Larouche, Vice-présidente
24, avenue de Ramezay
Baie-Comeau (Québec)
G4Z 1B2

**Objet : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année
 tarifaire 2005-2006
 Dossier R-3541-2004**

Mesdames,

La Régie de l'énergie accuse réception de la lettre que vous transmettiez le 2 décembre dernier à monsieur Mario Thibodeau, préposé aux renseignements téléphoniques de la Régie de l'énergie, relativement au dossier mentionné en titre.

Nous prenons bonne note de ces commentaires qui ont été déposés au dossier. La demande d'Hydro-Québec d'augmenter ses tarifs de distribution d'électricité est soumise à l'évaluation de la Régie dans le cadre du processus d'étude prévu à la Loi sur la régie de l'énergie.

Nous vous invitons à consulter notre site internet sur lequel figure toute la preuve déposée, tant par Hydro-Québec que par les intervenants dont les associations de protection des consommateurs qui en font partie. Notre adresse électronique est la suivante :

www.regie-energie.qc.ca

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/sp

c.c. M^e Éric Fraser, procureur d'Hydro-Québec et tous les intervenants



2 Décembre 2004

Monsieur Mario Thibodeau Régie de l'Énergie
800 Place Victoria
Tour de la Bourse 2^{ième} étage, Bureau 2.55
Montréal H4Z 1A2

Objet : Opposition à la hausse des tarifs d'électricité demandée par Hydro-Québec

Monsieur,

En tant que contribuable, je tiens à vous exprimer toute ma colère et mon profond désaccord concernant la dernière demande d'Hydro-Québec de hausser les tarifs d'électricité au Québec. En effet, notre société d'État demande une troisième hausse consécutive de tarif en deux ans dans le seul objectif d'engranger des profits qui ne nous sont pas équitablement redistribués à la population québécoise.

Je crois que cette augmentation est régressive, abusive, et injustifiée. Comment notre société d'État, peut-elle encore nous demander des hausses de tarifs et du même souffle, dévoiler des profits records s'élevant à 1,8 milliards en 9 mois ?

De plus sur la Côte-Nord nous avons déjà énormément donné à l'Hydro, environnement, éloignement des grands centres, ce qui nous obligent à des déboursés considérables pour l'éducation de nos enfants, les hautes études ne se donnant pas ici, de plus nous devons souvent nous faire soigner à l'extérieur, par manque de spécialiste en région, cela devrait être pris en considération par la Régie de l'Énergie et nos gouvernements.

Pour ces raisons, je souhaite, Monsieur, que vous interveniez auprès du gouvernement afin que la Régie de l'énergie respecte le pacte social stipulant que notre société d'État a encore le devoir d'offrir l'électricité à tous les Québécois et Québécoises au moindre coût.

Solidaire et en colère,


Aféas Baie Comeau, Jeannine Truchon, prés.


Viola B. Larouche vice-prés.

c.c. APIC Côte-Nord

Coalition des associations de consommateur du Québec (CACQ)
Monsieur Jean Charest, premier ministre du Québec
Monsieur Marjolin Dufour, député du comté René Levesque